

Sixième Partie :

*

**UTILITÉ SOCIALE :
IDENTIFICATION
ET
EVALUATION**

*

2015

Pr Michel Garrabé

michel.garrabe@univ-montp1.fr

www.michel-garrabe.com

SOMMAIRE

Chapitre 32 : Dons, altruisme, solidarité, réciprocité.

Chapitre 33 : Les prestataires de l'utilité sociale : les OESS

Chapitre 34 : Gouvernance et Spécificités sectorielles et fonctionnelles.

Chapitre 35 : Définition et composantes de l'utilité sociale

Chapitre 36 : Estimation monétaire de l'utilité sociale

Chapitre 37 : Utilité sociale et social-business

Chapitre 32 - *Dons, altruisme, solidarité, réciprocité.*

Les fondements théoriques de l'économie sociale reposent sur une identification correcte des principaux concepts que sont le don, l'altruisme, la solidarité et la réciprocité, mais aussi sur leurs relations ainsi que sur les modèles comportementaux auxquels ils sont associés.

1-TERMINOLOGIE GÉNÉRALE.

2-LES APPORTS DE L'ETHOLOGIE CONTEMPORAINE.

3-L'ALTRUISME STRATÉGIQUE DANS LES SOCIÉTÉS HUMAINES.

4- LES TYPES D'ÉCHANGE DANS LES SOCIÉTÉS HUMAINES.

5-EFFICACITÉ DE LA RÉCIPROCITÉ.

1-TERMINOLOGIE GÉNÉRALE.

Nous ne retiendrons que les concepts principaux caractéristiques du champ social de l'économie sociale. Sans oublier que ces comportements ont été introduit dans la théorie économique classique, pour en étudier les effets sur le fonctionnement des marchés.

A-LE DON.

En droit le don est un contrat solennel par lequel une personne, *le donateur*, se dépouille irrévocablement, sans contrepartie, et dans une intention libérale, d'un bien, en faveur d'une autre personne, *le donataire*, qui y consent

B-L'ALTRUISME.

L'altruisme est un terme employé pour désigner l'amour désintéressé d'autrui. Ce terme est souvent utilisé dans le sens *d'empathie* ou de *générosité*. Il peut être décrit comme éthique de la réciprocité. Le sentiment prescripteur de l'altruisme peut être la pitié, ou l'amour, ou les deux.

C-LA SOLIDARITÉ.

En droit la solidarité est un contrat engageant deux ou plusieurs personnes s'obligent les unes les autres, et chacune pour toutes. D'un point de vue plus général, la solidarité est une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne *une obligation morale d'assistance mutuelle*.

D LA BIENVEILLANCE.

Bienveillance ou bénévolence est une disposition affective traduisant *une volonté de contribuer, sans contrepartie recherchée, au bien être ou bonheur d'autrui*.

E--LA RÉCIPROCITÉ.

Etat dans lequel deux personnes, au moins, s'engage juridiquement ou moralement, à fournir *une prestation équivalente de contrepartie à toute prestation reçue*. Toutes les religions propose cette idée de la justice humaine minimale : « ce que tu ne veux pas qu'on te fasse, ne le fais pas à autrui ». Mais le sentiment prescripteur de la réciprocité peut être plus la prudence que la justice (T. Nagel).

La réciprocité est le principe par lequel la production est donnée à d'autres dans un esprit de solidarité, c'est-à-dire dans le cadre d'une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts qui entraîne l'obligation morale de ne pas desservir les autres. Pour cela, " on ne donne pas pour recevoir, on donne pour que l'autre donne " (Kolm, 1984) et on recherche à établir une relation entre plusieurs personnes ou groupes de personnes par une suite durable de dons.

Ainsi, "la réciprocité sous-tend des mouvements entre points de corrélation de groupes symétriques" (K. Polanyi, (1957) 1975), c'est-à-dire que la réciprocité repose toujours sur des formes symétriques de l'organisation sociale de base. Au travers de la suite durable de dons entre personnes ou formes symétriques de l'organisation sociale, la production donnée est valorisée à sa valeur d'usage ou symbolique¹.

La réciprocité suppose que les partenaires soient en relation de complémentarité et d'interdépendance volontaire (Polanyi 1944). Polanyi distingue quatre systèmes : le marché, la redistribution, l'économie domestique et la réciprocité. La solidarité fondée sur le principe de réciprocité se distingue de la protection caractéristique de systèmes fondés sur la redistribution².

2-LES APPORTS DE L'ETHOLOGIE COMTEMPORAINE.

On a pu penser pendant des siècles que ces comportements sociaux étaient réservés aux sociétés humaines. Il n'en est rien les travaux de l'écologie comportementale le montre.

Les principes suivants sont proposés par Alain Lenoir et issus de son cours d'écologie comportementale, (cours 2004 chap. 4 - les divers types d'interactions entre individus et la sélection de parentèle).

A- LES DIVERS TYPES D'INTERACTIONS

Selon la théorie darwinienne de l'évolution, la sélection naturelle favorise les organismes qui ont le meilleur succès reproductif. On pourrait s'attendre en conséquence à ce que seuls subsistent les individus ayant des comportements égoïstes optimisant leur propre succès reproductif. Pourtant ce n'est pas le cas puisque de très nombreux phénomènes de coopération existent. Hamilton (1964 (Kin selection theory).

Il distingue ainsi 4 grandes catégories :

- l'altruisme : coûte au donneur au bénéfice du receveur ;
- l'égoïsme qui se fait au détriment du receveur et au bénéfice de l'émetteur ;
- la coopération où les deux partenaires sont bénéficiaires. Il peut être différé dans le temps et on parle alors d'altruisme réciproque ;
- la malveillance où les deux acteurs sont perdants. Cela peut se traduire par un comportement de type mafia où un individu répond par des représailles à un préjudice.

¹ (Castel O. (2003) :La dynamique institutionnelle dans les pays du sud. Cahier de la chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) Série comparaisons internationales Nord-Sud et Sud-Sud N°4 (20p).

²Cité par Servet J.M. (2007) : Le principe de réciprocité chez K.Polanyi Revue Tiers Monde N°190 Avril-Juin (pp255-273).

L'égoïsme qualifie certains animaux qui exercent des comportements à l'égard des autres pour les amener à se comporter à leur bénéfice, par exemple des dominants qui agressent des dominés.

- Chez les guêpes polistes plusieurs femelles souvent non apparentées s'associent au printemps pour fonder une nouvelle colonie, l'une d'elle devient dominante et menace, agresse, mord constamment les autres. Elle deviendra vite la seule reine pondreuse.
- Chez certains primates le chef punit non seulement ses rivaux qui le menacent mais aussi leurs « supporters ». Cela lui permet de maintenir plus facilement son pouvoir.

B. L'ALTRUISME ET LA THÉORIE DE LA SÉLECTION DE PARENTÈLE

La sélection de parentèle (Kin selection) : « Mécanisme de sélection basé sur la possession de gènes communs qui amène un individu à favoriser un apparenté en matière de survie ou de reproduction » (Aron & Passera)

Darwin observait déjà que les insectes sociaux font problème dans la théorie de l'évolution dans la mesure où des individus neutres qui ne se reproduisent pas ne peuvent transmettre leurs gènes.

Comment se fait donc l'évolution de ces sociétés ? Dans un groupe, comment expliquer qu'un animal meure en protégeant le groupe ?

Pourtant ces comportements sont fréquents. L'idée d'Hamilton (1964) est de postuler que le succès reproductif d'un gène est le même qu'il soit transmis directement ou par des apparentés. Il imagine alors que *la sélection naturelle peut agir aussi sur les individus qui aident leurs apparentés (altruisme) et augmentent donc leur aptitude reproductive globale (inclusive fitness).*

En fait l'altruisme est un égoïsme des gènes (Richard Dawkins : « Le gène égoïste »).

Altruisme : « comportement qui diminue la valeur adaptative du donneur et augmente celle du receveur » (Aron & Passera).

Le comportement altruiste sera sélectionné si le coût (c) subi par le gène altruiste (diminution du succès reproductif de son porteur) est compensé par l'accroissement de sa fréquence via le bénéficiaire de l'acte qui jouit d'un bénéfice (b), donc en fonction de la probabilité que ce bénéficiaire soit aussi porteur du gène, mesurée par le coefficient de parenté génétique r (relatedness ou corrélation génétique = probabilité qu'un gène soit identique chez les deux individus et provenant d'un ancêtre commun) :

Donc si $c/b < r$

Chez les organismes diploïdes, comme chaque parent transmet la moitié de ses gènes à ses descendants, le coefficient de parenté entre parents et enfants ou frères / soeurs est de $\frac{1}{2}$, entre grands-parents et petits enfants de 0,25, entre cousins germains de 0,125. La théorie de Hamilton s'applique à tout gène ou groupe de gènes, les comportements altruistes ne se réduisant évidemment pas à un gène altruiste !

La théorie de Hamilton permet de prédire que l'apparition de **la coopération** et de **l'altruisme** sera d'autant plus probable que la parenté sera plus forte entre l'altruiste et son bénéficiaire, mais dès que r est supérieur à zéro, l'altruisme peut évoluer, par exemple lorsque son coût est faible.

L'altruisme s'accompagne de népotisme: privilégier les apparentés (nepote = neveu en italien). Le népotisme est peu fréquent, il suppose une discrimination fine des individus selon leur degré de parenté avec tous les risques d'erreur que cela comporte et chez les insectes sociaux, le népotisme n'a pas été véritablement démontré.

a. L'altruisme chez les vertébrés

On signale de nombreux exemples d'altruisme plus ou moins anecdotiques :

- cétacés soutenant un individu blessé à la surface de l'eau pour l'aider à respirer ;
- chimpanzés en captivité qui évitent de tirer sur une ficelle qui leur apporte des friandises mais en même temps envoie un choc électrique à un congénère dans une cage voisine qui alors pousse des cris de détresse.

On pouvait s'attendre à trouver du népotisme chez les primates qui ont une connaissance très fine de l'organisation familiale de leur troupe, cela a été montré chez le babouin cynocéphale au pied du Kilimandjaro.

Chez les primates, le père est apparemment absent dans le comportement parental, mais chez le babouin, les pères très attentionnés vis-à-vis des petits, donnent en cas de bagarre entre les jeunes la préférence à leur descendance et volent au secours de leur enfant. Cela a été vérifié à l'aide d'analyses génétiques.

Comment ce népotisme peut-il se manifester ? Probablement par la reconnaissance directe d'une ressemblance physiologique (odeur, apparence). On peut aussi imaginer que les mâles défendent simplement les petits des femelles avec lesquelles ils ont préalablement copulé, mais cela ne semble pas être le cas car le mâle est capable de discriminer entre deux jeunes d'une même femelle.

• **Rat-taupe nu**

Le rat-taupe nu Éthiopie, Kenya, Somalie, Afr. du Sud – ce ne sont ni des rats ni des taupes, mais une famille à part, vit en colonies d'une centaine d'individus dans un réseau de galeries souterraines pouvant aller jusqu'à 2 ou 3 km. Ils mangent des tubercules. Ils sont très adaptés à la vie souterraine : aveugles, glabres.

En 1981 on découvre qu'il n'y a qu'une seule femelle. Ils forment une même famille avec une reine et un ou à 3 mâles reproducteurs. Tous les autres sont des ouvriers stériles. Ils travaillent collectivement, le premier creuse avec ses incisives et les autres déblaient la terre. Il s'agit d'une adaptation à des conditions écologiques drastiques. Si la nourriture est rare, les rat-taupes pèsent 18 à 28 g et les colonies sont espacées, si la nourriture est abondante, ils pèsent 30 à 40 g avec des colonies rapprochées.

Il y a de nombreuses similitudes avec les insectes sociaux : défense contre les serpents par des individus spécialisés, recrutement en cas de découverte d'une source de nourriture avec une phéromone déposée dans la galerie et des vocalisations, odeur coloniale.

La reine exerce sa dominance par castration psychique en exerçant en permanence des réprimandes violentes sur ses sujets quand elle n'est pas en période de gestation. Ici les colonies sont formées d'individus très apparentés ($r = 0,81$), ce qui explique que le « sacrifice » des ouvriers ait été sélectionné en fonction de la théorie de sélection de parentèle. Les individus non apparentés et oncles/nièces sont bousculés beaucoup plus souvent que les proches parents.

• **Écureuil de Belding et suricates**

Chez l'écureuil de Belding, les groupes sont familiaux et formés de femelles apparentées qui cohabitent et coopèrent pour la défense des jeunes, les mâles étant allopatriques (*concurrents pour une même ressource alimentaire*). dès la puberté. Les femelles sont sédentaires et forment un terrier à proximité du groupe familial alors que les mâles émigrent et évitent leurs frères pour fonder un nouveau terrier.

Ce sont les femelles adultes qui émettent les cris d'alarme à l'arrivée d'une belette, d'un blaireau ou d'un coyote. Les mâles sont rarement sentinelles, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils n'ont pas intérêt à prendre des risques alors qu'ils peuvent se reproduire encore souvent, tandis que les femelles investissent beaucoup dans l'élevage des jeunes et sont plus concernées tentées de prendre des risques (théorie de l'investissement parental).

Sherman en 1977 a montré que les sentinelles sont plus souvent tuées que les autres, elles sont donc altruistes. Cela bénéficie à leurs descendants, ce qui s'explique par la sélection de parentèle. D'ailleurs les femelles sont moins souvent sentinelles quand elles ont peu de proches parents à proximité. Cela suggère que la sélection indirecte (de parentèle) est une pression de sélection importante.

- **La signification des cris d'alarme des sentinelles.**

Les suricates d'Afrique australe (sorte de mangouste) vivent dans des terriers dans les plaines désertiques de l'Afrique du Sud ou de l'Angola en groupes de 3 à 30 individus où un couple avec une femelle despotique assure l'essentiel de la reproduction (80%). Une sentinelle surveille les alentours, postée sur une butte, s'appuyant sur sa longue queue qui sert de point d'appui ou une branche d'arbre. Les sentinelles sont moins altruistes, dans ce cas on pensait plutôt à un altruisme réciproque (où chaque acte altruiste peut être rendu plus tard).

Des observations (Clutton-Brock et al. 1999) chez les suricates conduisent à une interprétation différente ! Au Kalahari, après plus de 2 000 heures d'observations il est apparu qu'aucune sentinelle n'a été attaquée ou tuée par un prédateur. Au contraire, elles ont été les premières à détecter les prédateurs et à se cacher dans les terriers dont elles se tiennent tout près.

La probabilité de faire le guet dépend de l'état nutritionnel des individus, les animaux rassasiés sont plus fréquemment observés au poste de garde. Pour Clutton-Brock, le guet est plutôt de nature égoïste et la sélection de parentèle ou la coopération ne permettent pas d'expliquer la surveillance du groupe et l'émission des cris d'alarme.

En réalité, les groupes sont très apparentés, si un individu isolé se joint au groupe, il sera souvent relégué au rôle de sentinelle. La sentinelle rend service au groupe des individus apparentés.

- **Poule de Tasmanie**

La poule de Tasmanie est souvent polygame. Dans ce cas de polygamie, les mâles sont souvent deux frères et tous deux participent à l'élevage des jeunes. Un des mâles est dominant mais laisse l'autre se reproduire. On peut pronostiquer dans quelles conditions ce phénomène va apparaître: si les animaux sont frères, dès la deuxième année de reproduction, leur succès reproductif sera supérieur à celui d'un couple. Si les mâles ne sont pas apparentés, leur coopération n'est pas rentable pour le dominant, sauf s'il s'agit d'une femelle inexpérimentée à sa première saison de reproduction. C'est ce qui a été vérifié.

b. Insectes sociaux.

L'altruisme vrai est très développé chez les insectes sociaux en raison de l'asymétrie des coefficients de parenté. Une femelle partage $\frac{3}{4}$ de ses gènes avec ses soeurs : tous ceux du père et la moitié de ceux de la mère. Elle partage $\frac{1}{2}$ de ses gènes avec les descendants qu'elle pourrait produire.

Selon la théorie de sélection de parentèle, on est dans une situation optimale pour sélectionner l'altruisme : les ouvrières ont intérêt à abandonner leur propre descendance pour élever leurs soeurs. On a toutes les conditions pour prédisposer à une organisation sociale avec des ouvrières stériles élevant leurs soeurs. Ceci n'est valable que dans les conditions optimales : monogynie et monoandrie.

Chez les abeilles, la reine s'accouple de nombreuses fois au cours de son vol nuptial (polyandrie en moyenne 10 à 12 fois avec un maximum de 20) : dans ce cas le coefficient de parentèle décroît avec le nombre d'accouplements. L'altruisme des insectes sociaux est fascinant : sacrifice avec armes kamikazes comme l'aiguillon bardé détachable des ouvrières d'abeilles (pas la reine qui n'utilise son aiguillon que pour tuer les nouvelles reines), ou l'abdomen explosif pour la défense de la colonie (soldats de termites, quelques fourmis).

C-LA COOPERATION.

La coopération correspond à une réciprocité dans les échanges. Il s'exerce en absence de relation de parenté.

- Les léchages réciproques chez les impalas (Aepyceros melampus)

Le toilettage est initié par le toiletteur et il y a échanges de 3 ou 4 séquences. Les avantages pour le receveur sont liés à la diminution du nombre de tiques enlevés lors du toilettage (ces tiques altèrent la santé de l'animal), le coût pour le donneur étant une perte d'électrolytes par la salive, une baisse de vigilance et un arrêt de l'alimentation. On observe alors une réciprocité absolue pour chaque sexe avec une corrélation parfaite. La pression de sélection est très forte pour la réciprocité. D'ailleurs, dès qu'un individu ne répond pas de manière réciproque, l'acteur s'arrête. Il n'y a pas besoin que les individus soient parents.

- **La chasse coopérative chez les carnivores sociaux**

Elle existe chez les Félidés (lions), les Canidés (loups, lycaons) et Hyénidés (hyènes tachetées). Elle permet la capture de proies 10 fois plus lourdes et potentiellement dangereuses que la chasse solitaire et d'augmenter la probabilité de réussite de la chasse. Cela permet aussi de laisser les petits à la tanière avec quelques gardiens (crèches). Ces comportements coopératifs peuvent apparaître indépendamment des liens de parentèle.

Les lycaons (*Lycaon pictus* d'Afrique) vivent en meutes de 10 adultes environ. La chasse se fait par dispersion du troupeau cible et focalisation sur un individu. Une étude des coûts et bénéfiques montre un optimum théorique de meutes de 12 à 14 individus, ce qui est proche de la taille des meutes naturelles. D'autres facteurs écologiques interviennent sans doute pour expliquer la taille des meutes.

Les lionnes chassent aussi en groupes, mais le bénéfice est différent selon que les proies sont abondantes ou rares. Lorsque les proies sont abondantes, il n'y a pas d'effet de la taille du groupe. Si les proies sont rares, la situation est différente : les femelles en groupes de 2 à 4 individus sont peu efficaces, il faut une femelle seule ou des groupes plus nombreux de 5 à 7 individus.

- **La chasse coopérative chez les buses de Harris**

Cet oiseau forme des groupes de chasse de 2 à 6 individus. On a pu mesurer un bénéfice direct des groupes de chasse sur le nombre de descendants. Mais ces groupes sont souvent apparentés, ce qui entraîne un bénéfice indirect.

• La chasse coopérative chez les chimpanzés

Les chimpanzés sont surtout végétariens, mais organisent parfois des parties de chasse, par exemple sur des colobes bais (petits singes arboricoles de 5 à 10 kg).

On a réalisé un modèle mathématique en prenant en compte le gain énergétique de la coopération, et les coûts associés (énergie dépensée, risques de blessures, existence de tricheurs spectateurs qui participent ou essaient de participer à la consommation sans participer à la chasse). En forêt de Taï en Côte d'Ivoire, 95% des chasses sont collectives, mais on observe une collaboration effective dans seulement deux tiers des cas. L'efficacité est maximale à partir de 5 individus. Les tricheurs mâles ne sont pas acceptés dans le partage du butin, alors que les femelles sont tolérées. Elles participent très rarement à la chasse à cause des risques de laisser tomber un jeune.

En forêt de Gombe, seulement 12% des chasses sont collectives car le succès des chasses solitaires est très élevé. Il n'y a pas de limitation de l'accès à la proie envers les tricheurs. Dans cette région, il n'y a pas de pression de sélection qui favorise la chasse en groupe.

La sélection de parentèle joue-t-elle dans le cas de la chasse des chimpanzés ? Les femelles quittent le groupe, les mâles qui restent sont donc très apparentés. Les avantages du mutualisme dans la chasse collective sont donc renforcés par la parentèle.

• La fondation coopérative chez les fourmis

Il est fréquent d'observer chez les fourmis des associations de reines non apparentées et sans hiérarchie pour former une nouvelle colonie. Ces groupes sont plus efficaces dans la compétition avec les autres fondatrices voisines et dans l'élevage du couvain. C'est le cas de la fourmi moissonneuse *Messor pergandei* où les jeunes colonies font des raids pour voler le couvain des fondatrices voisines qui sont alors condamnées (Rissing et Pollock 1991).

• La coopération chez les oiseaux.

Chez le pic des glands, Emlen (1984), a observé des groupes comprenant jusqu'à 12 oiseaux nichant en commun dans un tronc, défendant âprement en commun leur territoire.

On y trouve un système de polygynandrie, avec parfois 4 mâles et 3 femelles dans un même nid. À la fin de l'été ils creusent des petits trous dans les troncs d'arbre, les poteaux et les barrières en bois pour y cacher un gland pour l'hiver. Des quantités considérables de glands peuvent ainsi être cachées : jusqu'à 30 000 trous pour un groupe.

D. L'ALTRUISME RÉCIPROQUE (RÉCIPROCITÉ)

Réciprocité : « aide apportée par un bénéficiaire non apparenté et rendue par celui-ci ultérieurement » (Aron & Passera)

Selon Trivers (1971) les rôles d'altruiste et celui de bénéficiaire peuvent se trouver inversés dans le temps, ce qui permet à l'altruiste d'avoir le retour de son coût. Ce système peut parfaitement évoluer dans les groupes non apparentés génétiquement.

Le Moqueur vert d'Afrique orientale (sorte d'étourneau à long bec rouge) forme des bandes comportant jusqu'à 16 individus, mais il n'y a qu'un seul couple reproducteur. Au Kenya, on a observé qu'ils dorment la nuit dans des cavités de troncs d'acacias. Les aides reproducteurs ne sont en général pas apparentés au couple reproducteur. De nombreux animaux changent de territoire au moins une fois dans leur vie.

C'est le principe de réciprocité qui semble jouer ici : quand un jeune aide adulte émigre vers un autre territoire, il est généralement accompagné de plusieurs jeunes, cela lui permet d'obtenir le remboursement de sa dette : ce qu'il a investi en restant au nid lui est rendu par l'aide apportée par les jeunes qui le suivent.

Les Vervets sollicitent l'aide des autres à l'aide de trois cris spécifiques pour un prédateur donné (serpent, aigle ou léopard). Expérimentalement les cris de divers singes ont été émis dans des buissons par un haut-parleur pour voir les réactions des animaux : si les singes situés à proximité sont apparentés avec celui qui émet le cri émis, ils réagissent toujours. S'ils sont non apparentés un singe répond plus volontiers si auparavant il avait eu un épouillage mutuel ou un autre comportement affiliatif avec l'émetteur (Seyfarth et Cheney, Nature 308, 541-2, 1984). *La nécessité de se tenir au courant des dettes réciproques serait un élément du développement de l'intelligence. Les toilettages réciproques sont très fréquents chez les primates et supposent une réciprocité.* Cela a été vérifié chez les vervets : le bénéficiaire du toilettage rend ultérieurement le toilettage.

Le Babouin de l'olivier (Packer C. 1977). Les jeunes mâles quittent la troupe, ce qui évite la consanguinité, et les mâles d'une troupe ayant des origines diverses sont très peu apparentés. *Packer a montré qu'un mâle aura d'autant plus de chance de s'intégrer dans une troupe et de s'accoupler qu'il est aidé par un autre qui monte la garde et empêche les concurrents de s'interposer, y compris en se battant avec eux.* Ce système peut être sélectionné s'il y a renvoi de l'ascenseur plus tard. Il nécessite une reconnaissance individuelle précise pour rendre le service et que les deux individus se rencontrent souvent pour que le retour revienne dans un délai raisonnable, sinon il y a tricherie possible.

Le vampire d'Azara du Costa Rica. Cet animal qui suce le sang de gros mammifères possède 2,5 jours de réserves de sang seulement, il meurt la 3ème nuit de jeûne s'il ne se nourrit pas. *Pour éviter les hécatombes en cas de disette, les individus pratiquent le don du sang.* Les groupes nichent dans des cavités d'arbres de la forêt tropicale. Ils sont composés de 10 femelles avec leurs petits, ces femelles ne sont pas toujours parentes et d'un mâle dominant accompagné de mâles périphériques ($r = 0.02$ à 0.11 , donc très faible). Les mâles défendent le territoire contre les autres mâles. En général les filles restent et les fils s'en vont.

Les dons de sang permettent de sauver un congénère. Le don de 5ml de sang se traduit par la perte de 3 heures de réserves (5 à 6% de son autonomie) pour le donneur et le gain de 18 heures de sursis pour le receveur qui dans tous les cas a moins de 24h de réserves, soit un bénéfice de 30% d'autonomie. Les dons sont destinés à 70% aux petits, mais d'autres bénéficiaires existent : soit les apparentés, soit des compagnons de longue date. En absence de dons, la mortalité dans les groupes en période de disette est de 84%, contre 24% avec dons. *Chez cette espèce l'altruisme a pu être sélectionné sur la base de la parentèle mais aussi sur la base d'une réciprocité.*

L'altruisme réciproque est susceptible de tricherie dans la mesure où des « parasites » peuvent profiter plus qu'ils ne bénéficient au groupe. C'est peut-être pour cette raison qu'il n'y aurait qu'un petit nombre de cas.

« *L'agressivité est une histoire naturelle du mal* » (C.Lorentz). Elle permet la survie de l'espèce. De la même façon, l'altruisme réciproque, a également été sélectionné dans

l'histoire de l'évolution, et pour les mêmes raisons. Ce sont les conditions de l'environnement qui décident.

3-L'ALTRUISME STRATÉGIQUE DANS LES SOCIÉTÉS HUMAINES³.

A-LE DON CHEZ MAUSS.

Mauss traite du don-contre don. Celui-ci implique une obligation de rendre et de recevoir, un contenu hiérarchique et symbolique. De là, Mauss fait du don-contre don l'exception sinon l'alternative à la rationalité économique et à la généralité de l'échange marchand.

Le don-contre don et de façon plus générale l'altruisme apparaissent comme une alternative au marché et au jeu des égoïsmes.

Une des originalités de la conception de *Mauss incite à voir que le don-contre don est ambivalent, bien et mal "veillant"*. Le don est à la fois "cadeau" et "poison". Sa forme malveillante s'inscrit dans la recherche du pouvoir du donneur et l'obligation de rendre.... De ce point de vue le don s'inscrit dans l'utilitarisme, « éventuellement monstrueux ».

Cette conception malveillante du don a été largement récupérée par la théorie économique. Car elle implique un effet de connaissance qui favorise les comportements utilitaristes.

L'ambivalence du don favorise sa récupération par la théorie économique au début des années 1980. Les analyses économiques du don montrent que le donateur et le receveur ont des comportements stratégiques liés à une connaissance réciproque, fut-elle incomplète.

B-L'ALTRUISME INTÉRESSÉ.

Un certain nombre de comportements prétendument altruistes peuvent être ambigus⁴.

1) Un comportement apparemment altruiste n'est souvent qu'un égoïsme éclairé. Par exemple l'employé obséquieux qui offre à son supérieur un repas, lui ouvre les portes et le flatte sur son adresse à commander son personnel n'exprime pas à proprement parler d'un amour désintéressé d'autrui. Derrière ce comportement il y a simplement quelques sacrifices présents, d'orgueil et d'argent, dans le but d'en récolter plus tard les fruits sous la forme d'une promotion.

2) L'altruiste peut afficher un tel comportement par souci de réputation. Il donne de grosses sommes d'argent pour les pauvres de la paroisse afin d'être bien vu de la communauté.

3) Plus cynique l'altruiste peut affirmer son statut. Il peut donner de l'argent pour le plaisir de voir certaines personnes être dépendantes de lui et ainsi par ce biais acheter dévouement et coopération.

4) Les dons peuvent être faits dans l'attente d'une réciprocité: cadeaux, invitations à dîner, gardes d'enfants et menus services rendus aux voisins. Ces formes de dons (ou de troc?) seront pratiqués sur une longue période si et seulement si une réciprocité apparaît de la part d'autrui.

5) La crainte ou la prudence, peuvent rendre un égoïste altruiste. Un mendiant ou un

³ Voir Mahieu F.R. Le don pur et parfait » (ethique.perso.sfr.fr/Ledon.htm).

⁴ <http://lemennicier.bwm-mediasoft.com/displayArticle.php?articleId=108>

clochard, sans vous menacer particulièrement, peut s'agripper à vos basques, or pour vous en débarrasser vous lui donnez l'argent qu'il réclame.

6) *Enfin l'altruisme peut résulter de la dévalorisation de son image du moi.* Quand les individus perçoivent que leur comportement d'interaction avec les autres, qui est strictement individuel et égoïste, conduit à une perte d'utilité pour eux-mêmes, ils seront incités à prendre en considération les effets de leur comportement sur autrui et vice-versa. Ils adopteront une attitude Kantienne par simple calcul.

C-LE BON SAMARITAIN.

« En 1975, James Buchanan écrivait à propos du dilemme du Samaritain⁵, soulignant qu'une personne qui veut aider quelqu'un dans le besoin se pose la question « le faire ou ne pas le faire ? ». Le Samaritain essaie d'envisager comment le bénéficiaire répondra à son aide. *En théorie, le bénéficiaire a deux stratégies : faire un effort important ou faire un effort faible* (figure 1).

L'équilibre du jeu du dilemme du Samaritain est que le Samaritain donne son aide et que le bénéficiaire fasse un faible effort. L'équilibre dans le coin de droite inférieur de la figure 1 est l'aboutissement commun immédiat le plus élevé dans cette situation.

		Bénéficiaire	
		Effort important	Effort faible
Samaritain	Pas d'aide	2,2	1,1
	Aide	4,3	3,4

Source : Adapté de Buchanan 1977, 170.

L'aide alimentaire." Si le Samaritain fournit une assistance alimentaire, le bénéficiaire pourrait faire un effort important en l'utilisant et en investissant dans de nouvelles infrastructures et de nouveaux procédés de récolte, parce que celui-ci a la nourriture lui permettant de faire cet effort. Mais le bénéficiaire pourrait aussi seulement manger la nourriture et ne rien faire pour améliorer son autosuffisance. Il y a un nombre respectable d'exemples bien documentés dans lesquels les gens ont arrêté les cultures quand l'assistance alimentaire était disponible.

C'est un exemple de mauvais équilibre, parce que le donneur essaie d'aider les gens à développer de nouvelles techniques agricoles et de nouveaux moyens de production plutôt que de juste leur donner de la nourriture ».

D-LE ROTTEN KID.

G.Becker a proposé « le théorème de l'enfant gâté ». Un père aisé et altruiste donne de l'argent de poche à ses enfants, dans le but d'accroître leur bien-être. Supposons le cas de deux garçons (ça peut aussi marcher avec des filles...). L'un des enfants est égoïste et gâté (*rotten kid* »), il est jaloux et cherche à faire du tort à son frère.

Selon le théorème de Becker, *la perspective de recevoir un don monétaire incite l'égoïste-gâté à ne pas causer de tort à son frère, car le montant du don du père à chacun de enfants*

⁵ E.Ostrom (2011) : Dépasser le dilemme du samaritain dans l'aide au développement *Revue d'économie du développement* 2011/4 - Vol. 25pages 5 à 18

va dépendre du bien être du frère. Si l'égoïste diminue le bien-être de son frère, le père altruiste sera tenté de le compenser en augmentant son transfert vers le frère, diminuant d'autant le transfert vers l'égoïste.

Ainsi l'égoïste a intérêt à agir comme s'il était altruiste.

Ainsi, sans même poser de règles explicites, le père aux intentions altruistes peut contribuer au changement du comportement de l'enfant gâté, en liant son bien-être sur le bien-être à celui de son frère.

A : le RK agit en égoïste

T1 Le père donne 200 : le RK fait le partage une première fois

Roten Kid	120
Frère	80

T2 voyant le résultat du partage le père effectue le deuxième partage.

Roten Kid	70
Frère	130

B : le RK agit en altruiste intéressé

T1 Le père donne 200 : le RK fait le partage une première fois

Roten Kid	100
Frère	100

T2 Le père donne 200 : le RK fait le partage une seconde fois

Roten Kid	100
Frère	100

E-LE SALAIRE D'EFFICIENCE.

Akerlof (1982) et, Stiglitz notamment, font du don-contre don, la relation essentielle sur le marché du travail. Le contrat de travail est incomplet et il existe une forte asymétrie d'informations sur les deux protagonistes qui conduit à un équilibre excluant pour les non membres du contrat.

Cette incomplétude introduit un échange de prestation entre travailleurs et employeurs: les travailleurs engagent leur fidélité et conviennent de réaliser un travail de qualité (efficient). En échange les employeurs attribuent un salaire d'efficacité et des assurances (supérieurs aux conditions du marché du travail).

Il en résulte une protection réciproque et un chômage élevé chez les demandeurs d'emplois qui accepteraient des conditions inférieures.

« Ainsi la lutte des classes se transforme en un complot entre partenaires sociaux contre les fractions les plus fragiles du corps social. On voit dans ce cas que « le don réciproque » est fondé sur une relation bienveillante entre les comploteurs sociaux et sur un altruisme malveillant entre les comploteurs et les marginalisés »

« Le don est « empoisonné » dans la mesure où l'information est incomplète : le don/contre don entre salariés et employeurs a pour but de compléter l'information et de prévenir la

sélection adverse et l'aléa moral. Le don favorise les comportements pourris des partenaires qui anticipent des dons qui leur sont réservés. En fait le don est perverti par une information déjà trop importante sur les espérances de gain» (Mahieu).

F-LE LOGROLLING.

Enfin le don réciproque se manifeste dans « la théorie des votes » par le "*logrolling*" que l'on peut traduire par le marchandage politique. Il représente une entente opportuniste entre certains politiques contre d'autres pour faire triompher alternativement des situations profitant successivement à chacun des partis.

Il se résume à un échange de voix dans le temps permettant de faire des majorités de circonstance favorables à faire adopter des projets qui en d'autres circonstances ne seraient pas retenus.

« Le don se situe dans une configuration altruiste et il est difficile d'en tirer une conclusion morale générale. Il peut être efficace et bienveillant ou inefficace et malveillant. Le don généralisé conduit à la société solidaire. Ces différentes formes sont plurivalentes, la société solidaire peut être une mafia et plus généralement un lieu de rackett généralisé, la communauté peut être dangereusement identitaire, le capital social accumule de la bienveillance, mais aussi de la malveillance »⁶.

4-LES TYPES D'ÉCHANGE DANS LES SOCIÉTÉS HUMAINES.

Les comportements égoïstes, altruistes ou coopératifs dans les sociétés humaines s'incarnent dans différents types d'échanges. La terminologie utilisée pour exprimer la nature et formuler le contenu de l'échange non monétaire est complexe, nous la précisons dans un second point.

A-LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE SYSTEMES D'ÉCHANGE.

Le lien social s'exprime dans l'échange entre acteurs, à travers tous les types d'échange. Nous ne retiendrons pour notre analyse que les échanges de biens ou de services.

- Cet échange peut être **volontaire ou contraint**.
- Il peut également être **avec ou sans contrepartie**.

L'usage d'un oxymore pour exprimer le don (échange sans contrepartie), est pour nous justifié par l'existence d'une variation bilatérale de satisfaction. On doit considérer que l'échange sans contrepartie se traduit par une variation d'utilité pour le donneur qui ne correspond à aucun transfert matériel. Il y a en quelque sorte un surplus de l'échange sans objet du point de vue du prestataire.

La classification de l'échange entre volontaire et contraint pourrait être nuancé. Les études fondatrices de Malinowski et de Mauss, montrent que l'on pourrait peut être retenir une catégorie intermédiaire, celle de l'échange volontaire obligatoire⁷(autre oxymore). Cependant nous choisirons de classer dans contraint tous les contrats présentant une altération même mineure de la volonté pour un des partenaires.

Pour tenter de privilégier la simplicité, on proposera résumer ainsi les différents systèmes existants. Ces différentes catégories de système sont considérées comme des types

⁶ Mahieu F.R. : op cit.

⁷ Molinari J.P.(2007) :L'actualité de M.Mauss. <http://www.revuedumauss.com/fr/Pages/MMAUSS.html>

d'échange parce qu'ils relèvent de contrats explicites ou implicites, même si ces contrats sont pour certains d'entre eux contraints. A ce titre le racket y figure mais pas le vol.

Types d'Echange	MONETAIRE		NON MONETAIRE	
	Avec contrepartie	Sans contrepartie	Avec contrepartie	Sans contrepartie
CONTRAIT	-La tutelle -La S.R.G⁸.	-Le racket	-La kula⁹ -Le potlatch¹⁰	-Le servage -L'esclavage
VOLONTAIRE	<i>-Le marché</i>	<i>-Le don d'argent</i>	<i>-Le Troc -Les S.E.L¹¹.</i>	<i>-Le don de temps -le don de services</i>

B-L'ECHANGE CONTRAINT.

Les premières analyses de l'échange contraint avec contrepartie sont dues à MALINOVSKI et à M.MAUSS¹². Ce que M.Mauss nomme l'échange archaïque, est un échange symbolique volontaire et obligatoire, qui se caractérise par le fait de DONNER-RECEVOIR-RENDRE, formalisme connu sous le terme de DON-CONTRE DON.

a- Cet échange archaïque est un contrat dont les formes représentatives étaient la KULA¹³ et le POTLATCH (dont le sens « en indien d'Amérique du nord, sabir-chinook, signifie à la fois cadeau et poison »¹⁴).

Cet échange est fondateur du lien social et constitue un système dont l'envergure dépasse le niveau du simple contrat. Il véhicule la rivalité, la surenchère et la destruction et implique la totalité du social.

J.P.Molinari¹⁵ écrit : "...imbrication structurale, solidarité ressentie et nécessité d'une réciprocité totale forment le socle et la matrice de la dynamique de l'échange....L'échange ne porte pas seulement sur les choses utiles, s'échangent des politesses, des rites, des danses des fêtes...Le marché n'est qu'un des moments et la circulation des richesses n'est qu'un des termes d'un contrat beaucoup plus général et beaucoup plus permanent".

b-Le don dans l'échange archaïque, transfère le MANA (l'esprit individuel et collectif du donateur), mais également le HAU (l'esprit de la chose animal, végétal ou minéral). Il a donc un double effet, l'absence de réciprocité :

- empêche le donateur de récupérer la part de son esprit attribué avec l'objet (mutilation)
- fait courir au donateur le risque de vengeance des esprits MANA et HAU.

⁸ La solidarité réciproque généralisée (S.R.G) est un système contraignant impliquant des diasporas d'accueil .F. Delaune (1998) : La SRG dans les entreprises familiales chinoises : une forme d'altruisme efficace in Altruisme, analyse économique Paris Economica.

⁹ Dans Malinovski

¹⁰ Dans M.Mauss

¹¹ Les services d'échange locaux (SEL) correspondent en France aux « Local Exchange Trading System » (LETS) de M.Linton que dans les années 80 a fondé à Vancouver (Canada). Cette expérience est à l'origine du « green dollar » monnaie sociale qui a également fait école.

¹² M.Mauss (2001) : Essai sur le don in Sociologie et anthropologie PUF Paris

¹³ Malinovski identifie deux pratiques ; la Kula , échange symbolique et le Gimwali , échange économique.

¹⁴ Molinari J.P.(2007) :op cit

¹⁵ Molinari J.P. (2007) op cit.

Ces deux raisons fondent le caractère obligatoire de la réciprocité et explique la relation don-contre don.

Il existe dans la pratique sociale contemporaine des liens qui reproduisent des formes de réciprocité contrainte, cela va de la simple politesse à certaines pratiques communautaristes complexes.

C-L'ÉCHANGE VOLONTAIRE.

Cette expression, échange volontaire, est dans la littérature économique synonyme de Marché. En réalité entre deux personnes la relation d'échange volontaire peut prendre deux types de forme caractéristiques.

a- L'échange monétaire avec contrepartie.

Dans cette catégorie de système d'échange le marché, ou plutôt les marchés, constituent la forme essentielle de l'échange : dans ce cas les biens ou services échangés sont privés, communs, collectifs ou de type biens club. Mais relèvent également de l'échange volontaire monétaire avec contrepartie hors marché, certains biens collectifs divisibles publics (tramway).

b-L'échange monétaire sans contrepartie.

Il s'agit du don monétaire non réciproque. Il s'agit là en réalité d'un transfert unilatéral d'une personne vers une autre. Cette pratique correspond aux modalités de financement de nombreuses organisations d'économie sociale.

Dans ce cas le terme d'échange pourrait paraître abusif, dans la mesure où la prestation n'est pas réciproque. Cependant l'absence de réciprocité de prestation ne signifie pas qu'il n'y a pas utilité réciproque et plus particulièrement augmentation d'utilité pour les deux acteurs. Une prestation non réciproque pouvant être source d'utilité (ou de désutilité) pour celui qui en réalité ne reçoit rien en échange de celle-ci. Dans ce cas il s'agira d'une satisfaction (frustration) personnelle ne résultant pas d'une contreprestation

c- L'échange non monétaire avec contrepartie.

Dans les systèmes d'échange non monétaire qui sont ceux de la monnaie sociale, on observe une possible articulation avec d'autres systèmes d'échange obéissant à des logiques peuvent être hybrides. Troc et SEL

d- L'échange non monétaire sans contrepartie.

Le don du sang est emblématique de cet forme d'échange.
Dons de services et don de temps

5-EFFICACITÉ DE LA RÉCIPROCITÉ

Dans ses travaux R. Axelrod¹⁶ montre que la coopération est un comportement efficient en situation d'intérêts conflictuels. Il établit un certain nombre de propositions.

A-L'approche évolutionniste se fonde sur un principe simple, ce qui réussit a des chances d'apparaître plus souvent à l'avenir (p167).

¹⁶ Axelrod R (1992) : Donnant donnant Paris. Odile JACOB.

Avec des joueurs intelligents, une stratégie performante peut apparaître plus souvent parce que d'autres joueurs s'y convertissent (p167).

Le concept clé de l'approche évolutionniste est qu'une stratégie est relativement stable si aucune autre ne peut l'envahir.

B-L'analyse des deux tournois organisés par l'auteur opposant des programmes informatiques de comportements dans le cadre d'un jeu du dilemme du prisonnier itératif, révèle quatre propriétés qui contribuent à la réussite d'une stratégie Donnant-donnant.

1-Eviter les conflits inutiles en coopérant avec bienveillance aussi longtemps que l'autre joueur coopère.

2-Se montrer susceptible si l'autre fait cavalier seul de manière injustifiée.

3-Faire preuve d'indulgence après avoir riposté à une provocation.

4-Avoir un comportement transparent afin que l'autre joueur puisse s'adapter à votre mode d'action.

Les résultats de ces tournois montrent que la coopération peut émerger dans un monde d'égoïstes en l'absence de pouvoir central.

L'évolution de la coopération exige que les individus aient suffisamment de chances de se rencontrer à nouveau pour que l'issue de leur prochaine interaction leur importe. Si tel est le cas alors la coopération peut évoluer en trois phases.

1-La coopération peut se développer à partir de petits groupes d'individus qui fondent leur coopération sur la réciprocité, même si les échanges représentent une faible proportion de leurs interactions.

2-La stratégie fondée sur la réciprocité peut s'épanouir dans un monde où il existe de nombreuses stratégies différentes.

3-La coopération peut de protéger contre l'invasion d'autres stratégies moins coopératives.

C-II établit les propositions suivantes :

1-La **coopération** fondée sur la réciprocité est donc un facteur créateur d'ordre en soi. (p171)

2-La **loyauté** des transactions est garantie non par la menace d'un procès mais plutôt par la perspective de transactions avantageuses pour les deux parties.

3-Un autre résultat du tournoi fut la supériorité de la **bienveillance**, comportement qui consistait à ne jamais être le premier à faire cavalier seul.

4-La pierre angulaire de la coopération est plus la **durabilité des rapports** que la confiance (p179)

5-C'est la version **indulgente** de donnant-donnant qui s'est révélée la meilleure. Dans cette version le programme type ne fait cavalier seul que si l'autre a fait cavalier seul aux deux derniers coups.

6-L'indulgence (dans le cadre d'une certaine susceptibilité) accroît encore les gains de la bienveillance.

7-La *susceptibilité limitée* est une caractéristique utile d'une stratégie destinée à susciter une coopération stable.